

CONSOLIDATED VERSION

VERSION CONSOLIDÉE



**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-101: Particular requirements for vaporizers**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs**



THIS PUBLICATION IS COPYRIGHT PROTECTED
Copyright © 2014 IEC, Geneva, Switzerland

All rights reserved. Unless otherwise specified, no part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from either IEC or IEC's member National Committee in the country of the requester. If you have any questions about IEC copyright or have an enquiry about obtaining additional rights to this publication, please contact the address below or your local IEC member National Committee for further information.

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'IEC ou du Comité national de l'IEC du pays du demandeur. Si vous avez des questions sur le copyright de l'IEC ou si vous désirez obtenir des droits supplémentaires sur cette publication, utilisez les coordonnées ci-après ou contactez le Comité national de l'IEC de votre pays de résidence.

IEC Central Office
3, rue de Varembe
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Tel.: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00
info@iec.ch
www.iec.ch

About the IEC

The International Electrotechnical Commission (IEC) is the leading global organization that prepares and publishes International Standards for all electrical, electronic and related technologies.

About IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC. Please make sure that you have the latest edition, a corrigenda or an amendment might have been published.

IEC Catalogue - webstore.iec.ch/catalogue

The stand-alone application for consulting the entire bibliographical information on IEC International Standards, Technical Specifications, Technical Reports and other documents. Available for PC, Mac OS, Android Tablets and iPad.

IEC publications search - www.iec.ch/searchpub

The advanced search enables to find IEC publications by a variety of criteria (reference number, text, technical committee,...). It also gives information on projects, replaced and withdrawn publications.

IEC Just Published - webstore.iec.ch/justpublished

Stay up to date on all new IEC publications. Just Published details all new publications released. Available online and also once a month by email.

Electropedia - www.electropedia.org

The world's leading online dictionary of electronic and electrical terms containing more than 30 000 terms and definitions in English and French, with equivalent terms in 14 additional languages. Also known as the International Electrotechnical Vocabulary (IEV) online.

IEC Glossary - std.iec.ch/glossary

More than 55 000 electrotechnical terminology entries in English and French extracted from the Terms and Definitions clause of IEC publications issued since 2002. Some entries have been collected from earlier publications of IEC TC 37, 77, 86 and CISPR.

IEC Customer Service Centre - webstore.iec.ch/csc

If you wish to give us your feedback on this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre: csc@iec.ch.

A propos de l'IEC

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est la première organisation mondiale qui élabore et publie des Normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

A propos des publications IEC

Le contenu technique des publications IEC est constamment revu. Veuillez vous assurer que vous possédez l'édition la plus récente, un corrigendum ou amendement peut avoir été publié.

Catalogue IEC - webstore.iec.ch/catalogue

Application autonome pour consulter tous les renseignements bibliographiques sur les Normes internationales, Spécifications techniques, Rapports techniques et autres documents de l'IEC. Disponible pour PC, Mac OS, tablettes Android et iPad.

Recherche de publications IEC - www.iec.ch/searchpub

La recherche avancée permet de trouver des publications IEC en utilisant différents critères (numéro de référence, texte, comité d'études,...). Elle donne aussi des informations sur les projets et les publications remplacées ou retirées.

IEC Just Published - webstore.iec.ch/justpublished

Restez informé sur les nouvelles publications IEC. Just Published détaille les nouvelles publications parues. Disponible en ligne et aussi une fois par mois par email.

Electropedia - www.electropedia.org

Le premier dictionnaire en ligne de termes électroniques et électriques. Il contient plus de 30 000 termes et définitions en anglais et en français, ainsi que les termes équivalents dans 14 langues additionnelles. Egalement appelé Vocabulaire Electrotechnique International (IEV) en ligne.

Glossaire IEC - std.iec.ch/glossary

Plus de 55 000 entrées terminologiques électrotechniques, en anglais et en français, extraites des articles Termes et Définitions des publications IEC parues depuis 2002. Plus certaines entrées antérieures extraites des publications des CE 37, 77, 86 et CISPR de l'IEC.

Service Clients - webstore.iec.ch/csc

Si vous désirez nous donner des commentaires sur cette publication ou si vous avez des questions contactez-nous: csc@iec.ch.

CONSOLIDATED VERSION

VERSION CONSOLIDÉE



**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-101: Particular requirements for vaporizers**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs**

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

ICS 13.120; 97.030

ISBN 978-2-8322-1814-3

**Warning! Make sure that you obtained this publication from an authorized distributor.
Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.**

REDLINE VERSION

VERSION REDLINE



**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-101: Particular requirements for vaporizers**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs**

CONTENTS

FOREWORD.....	3
INTRODUCTION.....	5
1 Scope.....	6
2 Normative references	6
3 Terms and definitions	6
4 General requirement.....	7
5 General conditions for the tests	7
6 Classification.....	7
7 Marking and instructions.....	7
8 Protection against access to live parts.....	7
9 Starting of motor-operated appliances	8
10 Power input and current	8
11 Heating	8
12 Void.....	8
13 Leakage current and electric strength at operating temperature.....	8
14 Transient overvoltages	9
15 Moisture resistance	9
16 Leakage current and electric strength.....	9
17 Overload protection of transformers and associated circuits	9
18 Endurance.....	9
19 Abnormal operation	9
20 Stability and mechanical hazards	10
21 Mechanical strength	10
22 Construction.....	10
23 Internal wiring.....	10
24 Components	11
25 Supply connection and external flexible cords	11
26 Terminals for external conductors.....	11
27 Provision for earthing	11
28 Screws and connections.....	11
29 Clearances, creepage distances and solid insulation	11
30 Resistance to heat and fire	11
31 Resistance to rusting.....	11
32 Radiation, toxicity and similar hazards.....	12
Annexes	13
Bibliography.....	14

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-101: Particular requirements for vaporizers

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as “IEC Publication(s)”). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This Consolidated version of IEC 60335-2-101 bears the edition number 1.2. It consists of the first edition (2002-07) [documents 61/2136/FDIS and 61/2161/RVD], its amendment 1 (2008-04) [documents 61/3558/FDIS and 61/3604/RVD] and its amendment 2 (2014-08) [documents 61/4686/CDV and 61/4752/RVC]. The technical content is identical to the base edition and its amendments.

In this Redline version, a vertical line in the margin shows where the technical content is modified by amendments 1 and 2. Additions and deletions are displayed in red, with deletions being struck through. A separate Final version with all changes accepted is available in this publication.

This publication has been prepared for user convenience.

This part of International Standard IEC 60335 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

It forms the first edition of IEC 60335-2-101.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments. It was established on the basis of the fourth edition (2001) of that standard.

NOTE 1 When "Part 1" is mentioned in this standard, it refers to IEC 60335-1.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses in IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Safety requirements for electric vaporizers.

When a particular subclause of Part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. When this standard states "addition", "modification", or "replacement", the relevant text in Part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 2 The following numbering system is used:

- subclauses, tables and figures that are numbered starting from 101 are additional to those in Part 1;
- unless notes are in a new subclause or involve notes in Part 1, they are numbered starting from 101, including those in a replaced clause or subclause;
- additional annexes are lettered AA, BB, etc.

NOTE 3 The following print types are used:

- requirements: in roman type;
- *test specifications: in italic type;*
- notes: in small roman type.

Words in **bold** in the text are defined in Clause 3. When a definition concerns an adjective, the adjective and the associated noun are also in bold.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

NOTE 4 The attention of National Committees is drawn to the fact that equipment manufacturers and testing organizations may need a transitional period following publication of a new, amended or revised IEC publication in which to make products in accordance with the new requirements and to equip themselves for conducting new or revised tests.

It is the recommendation of the committee that the content of this publication be adopted for implementation nationally not earlier than 12 months or later than 36 months from the date of publication.

IMPORTANT – The “colour inside” logo on the cover page of this publication indicates that it contains colours which are considered to be useful for the correct understanding of its contents. Users should therefore print this publication using a colour printer.

INTRODUCTION

It has been assumed in the drafting of this International Standard that the execution of its provisions is entrusted to appropriately qualified and experienced persons.

This standard recognizes the internationally accepted level of protection against hazards such as electrical, mechanical, thermal, fire and radiation of appliances when operated as in normal use taking into account the manufacturer's instructions. It also covers abnormal situations that can be expected in practice **and takes into account the way in which electromagnetic phenomena can affect the safe operation of appliances.**

This standard takes into account the requirements of IEC 60364 as far as possible so that there is compatibility with the wiring rules when the appliance is connected to the supply mains. However, national wiring rules may differ.

If an appliance within the scope of this standard also incorporates functions that are covered by another part 2 of IEC 60335, the relevant part 2 is applied to each function separately, as far as is reasonable. If applicable, the influence of one function on the other is taken into account.

When a part 2 standard does not include additional requirements to cover hazards dealt with in Part 1, Part 1 applies.

NOTE 1 This means that the technical committees responsible for the part 2 standards have determined that it is not necessary to specify particular requirements for the appliance in question over and above the general requirements.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

NOTE 2 Horizontal and generic standards covering a hazard are not applicable since they have been taken into consideration when developing the general and particular requirements for the IEC 60335 series of standards. For example, in the case of temperature requirements for surfaces on many appliances, generic standards, such as ISO 13732-1 for hot surfaces, are not applicable in addition to Part 1 or part 2 standards.

An appliance that complies with the text of this standard will not necessarily be considered to comply with the safety principles of the standard if, when examined and tested, it is found to have other features that impair the level of safety covered by these requirements.

An appliance employing materials or having forms of construction differing from those detailed in the requirements of this standard may be examined and tested according to the intent of the requirements and, if found to be substantially equivalent, may be considered to comply with the standard.

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-101: Particular requirements for vaporizers

1 Scope

This clause of Part 1 is replaced by the following.

This International Standard deals with the safety of electric **vaporizers** for household and similar purposes, their **rated voltage** being not more than 250 V.

NOTE 101 Examples of appliances that are within the scope of this standard are air fresheners and insect repellents. They may be plugged directly into a socket-outlet or connected to the supply mains by means of a flexible cord and plug.

Appliances not intended for normal household use but which nevertheless may be a source of danger to the public, such as appliances intended to be used by laymen in shops, in light industry and on farms, are within the scope of this standard.

As far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances that are encountered by all persons in and around the home. However, in general, it does not take into account

- ~~the use of appliances by young children or infirm persons without supervision~~ persons (including children) whose
 - physical, sensory or mental capabilities; or
 - lack of experience and knowledgeprevents them from using the appliance safely without supervision or instruction;
- ~~children playing with the appliance~~ ~~by young children~~.

NOTE 102 Attention is drawn to the fact that

- for appliances to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements may be necessary;
- in many countries additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour, and similar authorities.

NOTE 103 This standard does not apply to

- appliances intended exclusively for industrial purposes;
- appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas);
- appliances for heating liquids (IEC 60335-2-15);
- insect killers (IEC 60335-2-59);
- fabric steamers (IEC 60335-2-85);
- humidifiers (IEC 60335-2-98).

2 Normative references

This clause of Part 1 is applicable.

3 Terms and definitions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

3.1.9 *Replacement:*

normal operation

operation of the appliance filled with vaporizing medium in accordance with the instructions, or unfilled, whichever is more unfavourable

3.101

vaporizer

appliance incorporating a heater for vaporizing a medium in order to affect the air in a room

4 General requirement

This clause of Part 1 is applicable.

5 General conditions for the tests

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

5.2 *Addition:*

The test of 21.101 is carried out on a new appliance.

6 Classification

This clause of Part 1 is applicable.

7 Marking and instructions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

7.1 *Addition:*

NOTE 101 If the **rated power input** does not exceed 10 W, the appliance may be marked "10 W max".

7.12 *Addition:*

The instructions shall include the substance of the following:

The appliance is only to be used with the recommended vaporizing medium. The use of other substances may give rise to a toxic or fire risk.

For appliances that are directly plugged into socket-outlets, if the temperature rise of **accessible surfaces** during the test of Clause 11 exceeds the value specified for handles, knobs, grips and similar parts that are held for short periods only in normal use, the instructions shall include the substance of the following:

The appliance has hot surfaces to evaporate the active ingredients and these surfaces should not be touched during use.

8 Protection against access to live parts

This clause of Part 1 is applicable.

9 Starting of motor-operated appliances

This clause of Part 1 is not applicable.

10 Power input and current

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

10.1 Addition:

For appliances marked with "10 W max", the power input shall not exceed this value.

11 Heating

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

11.4 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

11.7 Replacement:

The appliance is operated until steady conditions are established.

11.8 Modification:

In Table 3, the temperature rise of parts in contact with oil is not measured.

Addition:

*For appliances that are directly plugged into socket-outlets, the temperature rise of **accessible surfaces** shall not exceed the limit specified for handles, knobs, grips and similar parts that are held for short periods only in normal use. This does not apply to surfaces of outlet grilles and slots for inserting the vaporizing medium, and surfaces within 7 mm of these parts.*

The temperature rise of the surface of the appliance adjacent to the socket-outlet shall not exceed 40 K.

12 Void

13 Leakage current and electric strength at operating temperature

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

13.1 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

14 Transient overvoltages

This clause of Part 1 is applicable.

15 Moisture resistance

This clause of Part 1 is applicable.

16 Leakage current and electric strength

This clause of Part 1 is applicable.

17 Overload protection of transformers and associated circuits

This clause of Part 1 is applicable.

18 Endurance

This clause of Part 1 is not applicable.

19 Abnormal operation

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

19.1 Addition:

Appliances are also subjected to the test of 19.101.

19.2 Addition:

The appliance is operated without the vaporizing medium.

Modification:

*Instead of operating the appliance at 0,85 times **rated power input**, it is supplied at 0,9 times **rated voltage**.*

19.3 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,24 times **rated power input**, it is supplied at 1,1 times **rated voltage**.*

19.4 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

19.13 Addition:

*During the tests, the temperature rise of **accessible surfaces** of appliances that are directly plugged into socket-outlets shall not exceed*

- 55 K, if of metal;
- 65 K, if of porcelain or vitreous enamel;
- 75 K, if of moulded material, rubber or wood.

This does not apply to surfaces of outlet grilles and slots for inserting the vaporizing medium, and surfaces within 7 mm of these parts.

The temperature rise of the surface of the appliance adjacent to the socket-outlet shall not exceed 65 K.

19.101 *A single layer of double-hemmed pre-washed cotton sheet approximately 70 cm x 70 cm, having a specific mass between 140 g/m² and 170 g/m² when dry, is draped over the appliance. It is operated under **normal operation at rated voltage**.*

The cotton sheet shall not smoulder or ignite.

20 Stability and mechanical hazards

This clause of Part 1 is applicable.

21 Mechanical strength

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

21.1 Addition:

NOTE 101 Appliances that are directly plugged into socket-outlets are tested with the appliance rigidly held by its contact pins.

Appliances that are directly plugged into socket-outlets are also subjected to the test of 21.101 which is carried out on a new appliance.

21.101 *An empty appliance is subjected to the **test free-fall-test repeated**, – procedure 2, of IEC 60068-2-321. The number of falls is*

- 50, if the mass of the appliance is greater than 250 g;
- 100, for other appliances.

The height of the fall is 500 mm.

After the test, the appliance shall not be damaged to such an extent that compliance with Clauses 8 and 29 is impaired.

22 Construction

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

22.4 Not applicable.

23 Internal wiring

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

23.3 Addition:

Appliances that are directly plugged into socket-outlets, and can be rotated in relation to the socket-outlet, are subjected to the following test.

The movable part is rotated clockwise and anticlockwise through the largest angle permitted by the construction. It is rotated 100 times at a speed of approximately 10 rotations per min.

NOTE 101 A rotation is one movement, either clockwise or anticlockwise.

After the test, the appliance shall comply with Clauses 8 and 29 and the electrical connections shall not have loosened.

24 Components

This clause of Part 1 is applicable.

25 Supply connection and external flexible cords

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

25.5 Addition:

Type Z attachment is allowed.

26 Terminals for external conductors

This clause of Part 1 is applicable.

27 Provision for earthing

This clause of Part 1 is applicable.

28 Screws and connections

This clause of Part 1 is applicable.

29 Clearances, creepage distances and solid insulation

This clause of Part 1 is applicable.

30 Resistance to heat and fire

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

30.2.2 Not applicable.

31 Resistance to rusting

This clause of Part 1 is applicable.

32 Radiation, toxicity and similar hazards

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

NOTE 101 The toxicity of vaporizing materials is controlled by national legislation.

Annexes

The annexes of Part 1 are applicable.

Bibliography

The bibliography of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60335-2-15, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-15: Particular requirements for appliances for heating liquids*

IEC 60335-2-59, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-59: Particular requirements for insect killers*

IEC 60335-2-85, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-85: Particular requirements for fabric steamers*

IEC 60335-2-98, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-98: Particular requirements for humidifiers*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	17
INTRODUCTION.....	18
1 Domaine d'application	20
2 Références normatives.....	20
3 Termes et définitions	21
4 Prescriptions générales	21
5 Conditions générales d'essais	21
6 Classification.....	21
7 Marquage et indications	21
8 Protection contre l'accès aux parties actives	22
9 Démarrage des appareils à moteur	22
10 Puissance et courant	22
11 Echauffements	22
12 Vacant.....	22
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime	22
14 Surtensions transitoires	23
15 Résistance à l'humidité.....	23
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique	23
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés.....	23
18 Endurance.....	23
19 Fonctionnement anormal	23
20 Stabilité et dangers mécaniques	24
21 Résistance mécanique	24
22 Construction	24
23 Conducteurs internes	25
24 Composants	25
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs	25
26 Bornes pour conducteurs externes	25
27 Dispositions en vue de la mise à la terre	25
28 Vis et connexions	25
29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide	25
30 Résistance à la chaleur et au feu.....	25
31 Protection contre la rouille.....	26
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues.....	26
Annexes	27
Bibliographie.....	28

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de l'IEC peuvent faire l'objet de droits de brevet. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets et de ne pas avoir signalé leur existence.

Cette version consolidée de l'IEC 60335-2-101 porte le numéro d'édition 1.2. Elle comprend la première édition (2002-07) [documents 61/2136/FDIS et 61/2161/RVD], son amendement 1 (2008-04) [documents 61/3558/FDIS et 61/3604/RVD] et son amendement 2 (2014-08) [documents 61/4686/CDV et 61/4752/RVC]. Le contenu technique est identique à celui de l'édition de base et à ses amendements.

Dans cette version Redline, une ligne verticale dans la marge indique où le contenu technique est modifié par les amendements 1 et 2. Les ajouts et les suppressions apparaissent en rouge, les suppressions étant barrées. Une version Finale avec toutes les modifications acceptées est disponible dans cette publication.

Cette publication a été préparée par commodité pour l'utilisateur.

La présente partie de la Norme internationale IEC 60335 a été établie par le comité d'études 61 de l'IEC: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Elle constitue la première édition de l'IEC 60335-2-101.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de l'IEC 60335-1 et ses amendements. Elle a été établie sur la base de la quatrième édition (2001) de cette norme.

NOTE 1 L'expression «Partie 1» utilisée dans la présente norme fait référence à l'IEC 60335-1.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de l'IEC 60335-1 de façon à transformer cette publication en norme IEC: Règles de sécurité pour les vaporisateurs électriques.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la Partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie «addition», «modification» ou «remplacement», le texte correspondant de la Partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 2 Le système de numérotation suivant est utilisé:

- paragraphes, tableaux et figures: ceux qui sont numérotés à partir de 101 sont complémentaires à ceux de la Partie 1;
- notes: à l'exception de celles qui sont dans un nouveau paragraphe ou de celles qui concernent des notes de la Partie 1, les notes sont numérotées à partir de 101, y compris celles des articles ou paragraphes qui sont modifiés ou remplacés;
- annexes: les annexes complémentaires sont appelées AA, BB, etc.

NOTE 3 Les caractères d'imprimerie suivants sont utilisés:

- prescriptions: caractères romains;
- *modalités d'essais: caractères italiques;*
- notes: petits caractères romains.

Les mots en **gras** dans le texte sont définis à l'Article 3. Lorsqu'une définition concerne un adjectif, l'adjectif et le nom associé figurent également en gras.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

NOTE 4 L'attention des Comités Nationaux est attirée sur le fait que les fabricants d'appareils et les organismes d'essai peuvent avoir besoin d'une période transitoire après la publication d'une nouvelle publication CEI, ou d'une publication amendée ou révisée, pour fabriquer des produits conformes aux nouvelles exigences et pour adapter leurs équipements aux nouveaux essais ou aux essais révisés.

Le comité recommande que le contenu de cette publication soit entériné au niveau national au plus tôt 12 mois et au plus tard 36 mois après la date de publication.

IMPORTANT – Le logo "colour inside" qui se trouve sur la page de couverture de cette publication indique qu'elle contient des couleurs qui sont considérées comme utiles à une bonne compréhension de son contenu. Les utilisateurs devraient, par conséquent, imprimer cette publication en utilisant une imprimante couleur.

INTRODUCTION

Il a été considéré en établissant la présente Norme internationale que l'exécution de ses dispositions était confiée à des personnes expérimentées et ayant une qualification appropriée.

Cette norme reconnaît le niveau de protection internationalement accepté contre les risques électriques, mécaniques, thermiques, liés au feu et au rayonnement des appareils, lorsqu'ils fonctionnent comme en usage normal en tenant compte des instructions du fabricant. Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique **et prend en considération les phénomènes électromagnétiques qui peuvent affecter le fonctionnement en toute sécurité des appareils.**

Cette norme tient compte autant que possible des prescriptions de l'IEC 60364, de façon à rester compatible avec les règles d'installation quand l'appareil est raccordé au réseau d'alimentation. Cependant, des règles nationales d'installation peuvent être différentes.

Si un appareil compris dans le domaine d'application de cette norme comporte également des fonctions qui sont couvertes par une autre partie 2 de l'IEC 60335, la partie 2 correspondante est appliquée à chaque fonction séparément, dans la limite du raisonnable. Si cela est applicable, on tient compte de l'influence d'une fonction sur les autres fonctions.

Lorsqu'une partie 2 ne comporte pas d'exigences complémentaires pour couvrir les risques traités dans la Partie 1, la Partie 1 s'applique.

NOTE 1 Cela signifie que les comités d'études responsables pour les parties 2 ont déterminé qu'il n'était pas nécessaire de spécifier des exigences particulières pour l'appareil en question en plus des exigences générales.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

NOTE 2 Les normes horizontales et génériques couvrant un risque ne sont pas applicables parce qu'elles ont été prises en considération lorsque les exigences générales et particulières ont été étudiées pour la série de normes CEI 60335. Par exemple, dans le cas des exigences de température de surface pour de nombreux appareils, des normes génériques, comme l'ISO 13732-1 pour les surfaces chaudes, ne sont pas applicables en plus de la Partie 1 ou des parties 2.

Un appareil conforme au texte de la présente norme ne sera pas nécessairement jugé conforme aux principes de sécurité de la norme si, lorsqu'il est examiné et soumis aux essais, il apparaît qu'il présente d'autres caractéristiques qui compromettent le niveau de sécurité visé par ces prescriptions.

Un appareil utilisant des matériaux ou présentant des modes de construction différents de ceux décrits dans les prescriptions de cette norme peut être examiné et essayé en fonction de l'objectif poursuivi par ces prescriptions et, s'il est jugé pratiquement équivalent, il peut être estimé conforme aux principes de sécurité de la norme.

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs

1 Domaine d'application

L'article de la Partie 1 est remplacé par le suivant.

La présente Norme internationale traite de la sécurité des **vaporisateurs** électriques pour usages domestiques et analogues dont la **tension assignée** n'est pas supérieure à 250 V.

NOTE 101 Comme exemples d'appareils compris dans le domaine d'application de la présente norme, on peut citer les rafraîchisseurs d'air et les repousseurs d'insectes. Ils peuvent être branchés directement dans un socle de prise de courant ou raccordés au réseau d'alimentation au moyen d'un câble souple et d'une fiche de prise de courant.

Les appareils non destinés à un usage domestique normal mais qui néanmoins peuvent constituer une source de danger pour le public, tels que les appareils destinés à être utilisés par des usagers non avertis dans des magasins, chez des artisans et dans des fermes, sont compris dans le domaine d'application de la présente norme.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des risques ordinaires présentés par les appareils, encourus par tous les individus à l'intérieur et autour de l'habitation. Cependant, cette norme ne tient pas compte, en général

- ~~de l'utilisation des appareils par des jeunes enfants ou des personnes handicapées sans surveillance des personnes (y compris des enfants) dont~~
 - les capacités physiques, sensorielles ou mentales; ou
 - le manque d'expérience et de connaissance~~les empêchent d'utiliser l'appareil en toute sécurité sans surveillance ou instruction;~~
- de l'~~emploi~~ utilisation de l'appareil comme jouet par des ~~jeunes~~ enfants.

NOTE 102 L'attention est attirée sur le fait que

- pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord de navires ou d'avions, des prescriptions supplémentaires peuvent être nécessaires;
- dans de nombreux pays, des prescriptions supplémentaires sont spécifiées par les organismes nationaux de la santé, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs et par des organismes similaires.

NOTE 103 La présente norme ne s'applique pas

- aux appareils prévus exclusivement pour des usages industriels;
- aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux présentant des conditions particulières, telles que la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussière, vapeur ou gaz);
- aux appareils de chauffage des liquides (IEC 60335-2-15);
- aux destructeurs d'insectes (IEC 60335-2-59);
- aux appareils à vapeur pour tissus (IEC 60335-2-85);
- aux humidificateurs (IEC 60335-2-98).

2 Références normatives

L'article de la Partie 1 est applicable.

3 Termes et définitions

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

3.1.9 Remplacement:

conditions de fonctionnement normal

fonctionnement de l'appareil rempli de la substance à diffuser conformément aux instructions, ou non rempli, suivant la condition la plus défavorable

3.101

vaporisateur

appareil qui comporte un dispositif chauffant destiné à diffuser une substance dans le but de modifier l'air d'un local

4 Prescriptions générales

L'article de la Partie 1 est applicable.

5 Conditions générales d'essais

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

5.2 Addition:

L'essai de 21.101 est effectué sur un appareil neuf.

6 Classification

L'article de la Partie 1 est applicable.

7 Marquage et indications

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

7.1 Addition:

NOTE 101 Si la **puissance assignée** ne dépasse pas 10 W, l'appareil peut porter le marquage « 10 W max ».

7.12 Addition:

Les instructions doivent comporter en substance:

L'appareil doit être utilisé uniquement avec les substances à diffuser recommandées.
L'utilisation d'autres substances peut entraîner un risque toxique ou des risques de feu.

Pour les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant, si l'échauffement des **surfaces accessibles** pendant l'essai de l'Article 11 dépasse la limite spécifiée pour les poignées, boutons, manettes et organes analogues qui, en usage normal, ne sont tenus que pendant de courtes périodes, les instructions doivent comporter en substance:

Pour l'évaporation des substances actives, cet appareil comporte des surfaces chaudes qu'il convient de ne pas toucher pendant l'utilisation.

8 Protection contre l'accès aux parties actives

L'article de la Partie 1 est applicable.

9 Démarrage des appareils à moteur

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

10 Puissance et courant

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

10.1 Addition:

Pour les appareils marqués « 10 W max », la puissance ne doit pas dépasser cette valeur.

11 Echauffements

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

11.4 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

11.7 Remplacement:

L'appareil est mis en fonctionnement jusqu'à l'établissement des conditions de régime.

11.8 Modification:

Dans le Tableau 3, l'échauffement des parties en contact avec de l'huile n'est pas mesuré.

Addition:

*Pour les appareils qui se branchent directement dans les socles de prise de courant, l'échauffement des **surfaces accessibles** ne doit pas dépasser la limite spécifiée pour les poignées, boutons, manettes et organes analogues qui, en usage normal, ne sont tenus que pendant de courtes périodes. Cela n'est pas applicable aux surfaces des grilles de sortie ou des fentes utilisées pour l'introduction de la substance à diffuser, ni aux surfaces situées à moins de 7 mm de ces parties.*

L'échauffement de la paroi de l'appareil adjacente au socle de prise de courant ne doit pas dépasser 40 K.

12 Vacant

13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

13.1 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

14 Surtensions transitoires

L'article de la Partie 1 est applicable.

15 Résistance à l'humidité

L'article de la Partie 1 est applicable.

16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

L'article de la Partie 1 est applicable.

17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés

L'article de la Partie 1 est applicable.

18 Endurance

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

19 Fonctionnement anormal

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

19.1 Addition:

Les appareils sont également soumis à l'essai de 19.101.

19.2 Addition:

L'appareil est mis en fonctionnement sans la substance à diffuser.

Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 0,85 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 0,9 fois la **tension assignée**.*

19.3 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,24 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,1 fois la **tension assignée**.*

19.4 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

19.13 Addition:

Pendant les essais, l'échauffement des **surfaces accessibles** des appareils qui se branchent directement dans les socles de prise de courant ne doivent pas dépasser

- 55 K, si elles sont en métal,
- 65 K, si elles sont en en porcelaine ou en émail vitrifié,
- 75 K, si elles sont en matière moulée, en caoutchouc ou en bois.

Cela n'est pas applicable aux surfaces des grilles de sortie et des fentes utilisées pour l'introduction de la substance à diffuser, ni aux surfaces situées à moins de 7 mm de ces parties.

L'échauffement de la paroi de l'appareil adjacente au socle de prise de courant ne doit pas dépasser 65 K.

19.101 Une couche simple d'une pièce de coton décati à double ourlet, de dimensions approximatives 70 cm × 70 cm et de masse spécifique comprise entre 140 g/m² et 170 g/m² à sec, est enveloppée autour de l'appareil. L'appareil est alimenté sous la **tension assignée** et mis en fonctionnement dans les **conditions de fonctionnement normal**.

La pièce de coton ne doit pas se consumer ni s'enflammer.

20 Stabilité et dangers mécaniques

L'article de la Partie 1 est applicable.

21 Résistance mécanique

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

21.1 Addition:

NOTE 101 Pour les essais des appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant, l'appareil est maintenu de façon rigide par ses broches de contact.

Les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant sont également soumis à l'essai de 21.101, qui est effectué sur un appareil neuf.

21.101 Un appareil vide est soumis à l'essai de chutes libres **répétées**, – méthode 2, de l'IEC 60068-2-321. Le nombre de chutes est de

- 50, si la masse de l'appareil est supérieure à 250 g;
- 100, pour les autres appareils.

La hauteur de la chute est de 500 mm.

Après l'essai, l'appareil ne doit pas être endommagé au point de compromettre la conformité aux Articles 8 et 29.

22 Construction

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

22.4 N'est pas applicable.

23 Conducteurs internes

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

23.3 Addition:

Les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant et qui peuvent pivoter par rapport au socle de prise de courant sont soumis à l'essai suivant.

La partie mobile est mise en rotation suivant l'angle le plus grand autorisé par construction, dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Elle est mise en rotation 100 fois à une cadence d'environ 10 rotations par minute.

NOTE 101 Une rotation consiste en un seul mouvement, soit dans le sens des aiguilles d'une montre soit dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Après l'essai, l'appareil doit être conforme aux Articles 8 et 29, et les connexions électriques ne doivent pas être desserrées.

24 Composants

L'article de la Partie 1 est applicable.

25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

25.5 Addition:

La **fixation du type Z** est autorisée.

26 Bornes pour conducteurs externes

L'article de la Partie 1 est applicable.

27 Dispositions en vue de la mise à la terre

L'article de la Partie 1 est applicable.

28 Vis et connexions

L'article de la Partie 1 est applicable.

29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide

L'article de la Partie 1 est applicable.

30 Résistance à la chaleur et au feu

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

30.2.2 N'est pas applicable.

31 Protection contre la rouille

L'article de la Partie 1 est applicable.

32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

Addition:

NOTE 101 La toxicité des substances à diffuser est contrôlée par législation nationale.

Annexes

Les annexes de la Partie 1 sont applicables.

Bibliographie

La bibliographie de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

Addition:

IEC 60335-2-15, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-15: Règles particulières pour les appareils de chauffage des liquides*

IEC 60335-2-59, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-59: Règles particulières pour les destructeurs d'insectes*

IEC 60335-2-85, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-85: Règles particulières pour les appareils à vapeur pour tissus*

IEC 60335-2-98, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-98: Règles particulières pour les humidificateurs*

FINAL VERSION

VERSION FINALE

**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-101: Particular requirements for vaporizers**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs**

CONTENTS

FOREWORD.....	3
INTRODUCTION.....	5
1 Scope.....	6
2 Normative references	6
3 Terms and definitions	6
4 General requirement.....	7
5 General conditions for the tests	7
6 Classification.....	7
7 Marking and instructions.....	7
8 Protection against access to live parts.....	7
9 Starting of motor-operated appliances	8
10 Power input and current	8
11 Heating	8
12 Void.....	8
13 Leakage current and electric strength at operating temperature.....	8
14 Transient overvoltages	9
15 Moisture resistance	9
16 Leakage current and electric strength.....	9
17 Overload protection of transformers and associated circuits	9
18 Endurance.....	9
19 Abnormal operation	9
20 Stability and mechanical hazards	10
21 Mechanical strength	10
22 Construction	10
23 Internal wiring.....	10
24 Components	11
25 Supply connection and external flexible cords	11
26 Terminals for external conductors.....	11
27 Provision for earthing	11
28 Screws and connections.....	11
29 Clearances, creepage distances and solid insulation	11
30 Resistance to heat and fire.....	11
31 Resistance to rusting.....	11
32 Radiation, toxicity and similar hazards.....	12
Annexes	13
Bibliography.....	14

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-101: Particular requirements for vaporizers

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as “IEC Publication(s)”). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This Consolidated version of IEC 60335-2-101 bears the edition number 1.2. It consists of the first edition (2002-07) [documents 61/2136/FDIS and 61/2161/RVD], its amendment 1 (2008-04) [documents 61/3558/FDIS and 61/3604/RVD] and its amendment 2 (2014-08) [documents 61/4686/CDV and 61/4752/RVC]. The technical content is identical to the base edition and its amendments.

This Final version does not show where the technical content is modified by amendments 1 and 2. A separate Redline version with all changes highlighted is available in this publication.

This publication has been prepared for user convenience.

This part of International Standard IEC 60335 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

It forms the first edition of IEC 60335-2-101.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments. It was established on the basis of the fourth edition (2001) of that standard.

NOTE 1 When "Part 1" is mentioned in this standard, it refers to IEC 60335-1.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses in IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Safety requirements for electric vaporizers.

When a particular subclause of Part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. When this standard states "addition", "modification", or "replacement", the relevant text in Part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 2 The following numbering system is used:

- subclauses, tables and figures that are numbered starting from 101 are additional to those in Part 1;
- unless notes are in a new subclause or involve notes in Part 1, they are numbered starting from 101, including those in a replaced clause or subclause;
- additional annexes are lettered AA, BB, etc.

NOTE 3 The following print types are used:

- requirements: in roman type;
- *test specifications: in italic type;*
- notes: in small roman type.

Words in **bold** in the text are defined in Clause 3. When a definition concerns an adjective, the adjective and the associated noun are also in bold.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

NOTE 4 The attention of National Committees is drawn to the fact that equipment manufacturers and testing organizations may need a transitional period following publication of a new, amended or revised IEC publication in which to make products in accordance with the new requirements and to equip themselves for conducting new or revised tests.

It is the recommendation of the committee that the content of this publication be adopted for implementation nationally not earlier than 12 months or later than 36 months from the date of publication.

INTRODUCTION

It has been assumed in the drafting of this International Standard that the execution of its provisions is entrusted to appropriately qualified and experienced persons.

This standard recognizes the internationally accepted level of protection against hazards such as electrical, mechanical, thermal, fire and radiation of appliances when operated as in normal use taking into account the manufacturer's instructions. It also covers abnormal situations that can be expected in practice and takes into account the way in which electromagnetic phenomena can affect the safe operation of appliances.

This standard takes into account the requirements of IEC 60364 as far as possible so that there is compatibility with the wiring rules when the appliance is connected to the supply mains. However, national wiring rules may differ.

If an appliance within the scope of this standard also incorporates functions that are covered by another part 2 of IEC 60335, the relevant part 2 is applied to each function separately, as far as is reasonable. If applicable, the influence of one function on the other is taken into account.

When a part 2 standard does not include additional requirements to cover hazards dealt with in Part 1, Part 1 applies.

NOTE 1 This means that the technical committees responsible for the part 2 standards have determined that it is not necessary to specify particular requirements for the appliance in question over and above the general requirements.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

NOTE 2 Horizontal and generic standards covering a hazard are not applicable since they have been taken into consideration when developing the general and particular requirements for the IEC 60335 series of standards. For example, in the case of temperature requirements for surfaces on many appliances, generic standards, such as ISO 13732-1 for hot surfaces, are not applicable in addition to Part 1 or part 2 standards.

An appliance that complies with the text of this standard will not necessarily be considered to comply with the safety principles of the standard if, when examined and tested, it is found to have other features that impair the level of safety covered by these requirements.

An appliance employing materials or having forms of construction differing from those detailed in the requirements of this standard may be examined and tested according to the intent of the requirements and, if found to be substantially equivalent, may be considered to comply with the standard.

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-101: Particular requirements for vaporizers

1 Scope

This clause of Part 1 is replaced by the following.

This International Standard deals with the safety of electric **vaporizers** for household and similar purposes, their **rated voltage** being not more than 250 V.

NOTE 101 Examples of appliances that are within the scope of this standard are air fresheners and insect repellents. They may be plugged directly into a socket-outlet or connected to the supply mains by means of a flexible cord and plug.

Appliances not intended for normal household use but which nevertheless may be a source of danger to the public, such as appliances intended to be used by laymen in shops, in light industry and on farms, are within the scope of this standard.

As far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances that are encountered by all persons in and around the home. However, in general, it does not take into account

- persons (including children) whose
 - physical, sensory or mental capabilities; or
 - lack of experience and knowledgeprevents them from using the appliance safely without supervision or instruction;
- children playing with the appliance.

NOTE 102 Attention is drawn to the fact that

- for appliances to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements may be necessary;
- in many countries additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour, and similar authorities.

NOTE 103 This standard does not apply to

- appliances intended exclusively for industrial purposes;
- appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas);
- appliances for heating liquids (IEC 60335-2-15);
- insect killers (IEC 60335-2-59);
- fabric steamers (IEC 60335-2-85);
- humidifiers (IEC 60335-2-98).

2 Normative references

This clause of Part 1 is applicable.

3 Terms and definitions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

3.1.9 *Replacement:*

normal operation

operation of the appliance filled with vaporizing medium in accordance with the instructions, or unfilled, whichever is more unfavourable

3.101

vaporizer

appliance incorporating a heater for vaporizing a medium in order to affect the air in a room

4 General requirement

This clause of Part 1 is applicable.

5 General conditions for the tests

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

5.2 *Addition:*

The test of 21.101 is carried out on a new appliance.

6 Classification

This clause of Part 1 is applicable.

7 Marking and instructions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

7.1 *Addition:*

NOTE 101 If the **rated power input** does not exceed 10 W, the appliance may be marked "10 W max".

7.12 *Addition:*

The instructions shall include the substance of the following:

The appliance is only to be used with the recommended vaporizing medium. The use of other substances may give rise to a toxic or fire risk.

For appliances that are directly plugged into socket-outlets, if the temperature rise of **accessible surfaces** during the test of Clause 11 exceeds the value specified for handles, knobs, grips and similar parts that are held for short periods only in normal use, the instructions shall include the substance of the following:

The appliance has hot surfaces to evaporate the active ingredients and these surfaces should not be touched during use.

8 Protection against access to live parts

This clause of Part 1 is applicable.

9 Starting of motor-operated appliances

This clause of Part 1 is not applicable.

10 Power input and current

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

10.1 Addition:

For appliances marked with "10 W max", the power input shall not exceed this value.

11 Heating

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

11.4 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

11.7 Replacement:

The appliance is operated until steady conditions are established.

11.8 Modification:

In Table 3, the temperature rise of parts in contact with oil is not measured.

Addition:

*For appliances that are directly plugged into socket-outlets, the temperature rise of **accessible surfaces** shall not exceed the limit specified for handles, knobs, grips and similar parts that are held for short periods only in normal use. This does not apply to surfaces of outlet grilles and slots for inserting the vaporizing medium, and surfaces within 7 mm of these parts.*

The temperature rise of the surface of the appliance adjacent to the socket-outlet shall not exceed 40 K.

12 Void

13 Leakage current and electric strength at operating temperature

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

13.1 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

14 Transient overvoltages

This clause of Part 1 is applicable.

15 Moisture resistance

This clause of Part 1 is applicable.

16 Leakage current and electric strength

This clause of Part 1 is applicable.

17 Overload protection of transformers and associated circuits

This clause of Part 1 is applicable.

18 Endurance

This clause of Part 1 is not applicable.

19 Abnormal operation

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

19.1 Addition:

Appliances are also subjected to the test of 19.101.

19.2 Addition:

The appliance is operated without the vaporizing medium.

Modification:

*Instead of operating the appliance at 0,85 times **rated power input**, it is supplied at 0,9 times **rated voltage**.*

19.3 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,24 times **rated power input**, it is supplied at 1,1 times **rated voltage**.*

19.4 Modification:

*Instead of operating the appliance at 1,15 times **rated power input**, it is supplied at 1,06 times **rated voltage**.*

19.13 Addition:

*During the tests, the temperature rise of **accessible surfaces** of appliances that are directly plugged into socket-outlets shall not exceed*

- 55 K, if of metal;
- 65 K, if of porcelain or vitreous enamel;
- 75 K, if of moulded material, rubber or wood.

This does not apply to surfaces of outlet grilles and slots for inserting the vaporizing medium, and surfaces within 7 mm of these parts.

The temperature rise of the surface of the appliance adjacent to the socket-outlet shall not exceed 65 K.

19.101 *A single layer of double-hemmed pre-washed cotton sheet approximately 70 cm x 70 cm, having a specific mass between 140 g/m² and 170 g/m² when dry, is draped over the appliance. It is operated under **normal operation at rated voltage**.*

The cotton sheet shall not smoulder or ignite.

20 Stability and mechanical hazards

This clause of Part 1 is applicable.

21 Mechanical strength

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

21.1 Addition:

NOTE 101 Appliances that are directly plugged into socket-outlets are tested with the appliance rigidly held by its contact pins.

Appliances that are directly plugged into socket-outlets are also subjected to the test of 21.101 which is carried out on a new appliance.

21.101 *An empty appliance is subjected to the test free-fall repeated – procedure 2, of IEC 60068-2-31. The number of falls is*

- 50, if the mass of the appliance is greater than 250 g;
- 100, for other appliances.

The height of the fall is 500 mm.

After the test, the appliance shall not be damaged to such an extent that compliance with Clauses 8 and 29 is impaired.

22 Construction

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

22.4 Not applicable.

23 Internal wiring

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

23.3 *Addition:*

Appliances that are directly plugged into socket-outlets, and can be rotated in relation to the socket-outlet, are subjected to the following test.

The movable part is rotated clockwise and anticlockwise through the largest angle permitted by the construction. It is rotated 100 times at a speed of approximately 10 rotations per min.

NOTE 101 A rotation is one movement, either clockwise or anticlockwise.

After the test, the appliance shall comply with Clauses 8 and 29 and the electrical connections shall not have loosened.

24 Components

This clause of Part 1 is applicable.

25 Supply connection and external flexible cords

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

25.5 Addition:

Type Z attachment is allowed.

26 Terminals for external conductors

This clause of Part 1 is applicable.

27 Provision for earthing

This clause of Part 1 is applicable.

28 Screws and connections

This clause of Part 1 is applicable.

29 Clearances, creepage distances and solid insulation

This clause of Part 1 is applicable.

30 Resistance to heat and fire

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

30.2.2 Not applicable.

31 Resistance to rusting

This clause of Part 1 is applicable.

32 Radiation, toxicity and similar hazards

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

NOTE 101 The toxicity of vaporizing materials is controlled by national legislation.

Annexes

The annexes of Part 1 are applicable.

Bibliography

The bibliography of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60335-2-15, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-15: Particular requirements for appliances for heating liquids*

IEC 60335-2-59, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-59: Particular requirements for insect killers*

IEC 60335-2-85, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-85: Particular requirements for fabric steamers*

IEC 60335-2-98, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-98: Particular requirements for humidifiers*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	17
INTRODUCTION.....	18
1 Domaine d'application	20
2 Références normatives.....	20
3 Termes et définitions	21
4 Prescriptions générales	21
5 Conditions générales d'essais	21
6 Classification.....	21
7 Marquage et indications	21
8 Protection contre l'accès aux parties actives	22
9 Démarrage des appareils à moteur	22
10 Puissance et courant	22
11 Echauffements	22
12 Vacant.....	22
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime	22
14 Surtensions transitoires	23
15 Résistance à l'humidité.....	23
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique	23
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés.....	23
18 Endurance.....	23
19 Fonctionnement anormal	23
20 Stabilité et dangers mécaniques	24
21 Résistance mécanique	24
22 Construction	24
23 Conducteurs internes	25
24 Composants	25
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs	25
26 Bornes pour conducteurs externes	25
27 Dispositions en vue de la mise à la terre	25
28 Vis et connexions	25
29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide	25
30 Résistance à la chaleur et au feu.....	25
31 Protection contre la rouille.....	26
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues.....	26
Annexes	27
Bibliographie.....	28

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES –
SÉCURITÉ –

Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de l'IEC peuvent faire l'objet de droits de brevet. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets et de ne pas avoir signalé leur existence.

Cette version consolidée de l'IEC 60335-2-101 porte le numéro d'édition 1.2. Elle comprend la première édition (2002-07) [documents 61/2136/FDIS et 61/2161/RVD], son amendement 1 (2008-04) [documents 61/3558/FDIS et 61/3604/RVD] et son amendement 2 (2014-08) [documents 61/4686/CDV et 61/4752/RVC]. Le contenu technique est identique à celui de l'édition de base et à ses amendements.

Cette version Finale ne montre pas les modifications apportées au contenu technique par les amendements 1 et 2. Une version Redline montrant toutes les modifications est disponible dans cette publication.

Cette publication a été préparée par commodité pour l'utilisateur.

La présente partie de la Norme internationale IEC 60335 a été établie par le comité d'études 61 de l'IEC: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Elle constitue la première édition de l'IEC 60335-2-101.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de l'IEC 60335-1 et ses amendements. Elle a été établie sur la base de la quatrième édition (2001) de cette norme.

NOTE 1 L'expression «Partie 1» utilisée dans la présente norme fait référence à l'IEC 60335-1.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de l'IEC 60335-1 de façon à transformer cette publication en norme IEC: Règles de sécurité pour les vaporisateurs électriques.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la Partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie «addition», «modification» ou «remplacement», le texte correspondant de la Partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 2 Le système de numérotation suivant est utilisé:

- paragraphes, tableaux et figures: ceux qui sont numérotés à partir de 101 sont complémentaires à ceux de la Partie 1;
- notes: à l'exception de celles qui sont dans un nouveau paragraphe ou de celles qui concernent des notes de la Partie 1, les notes sont numérotées à partir de 101, y compris celles des articles ou paragraphes qui sont modifiés ou remplacés;
- annexes: les annexes complémentaires sont appelées AA, BB, etc.

NOTE 3 Les caractères d'imprimerie suivants sont utilisés:

- prescriptions: caractères romains;
- *modalités d'essais: caractères italiques;*
- notes: petits caractères romains.

Les mots en **gras** dans le texte sont définis à l'Article 3. Lorsqu'une définition concerne un adjectif, l'adjectif et le nom associé figurent également en gras.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

NOTE 4 L'attention des Comités Nationaux est attirée sur le fait que les fabricants d'appareils et les organismes d'essai peuvent avoir besoin d'une période transitoire après la publication d'une nouvelle publication CEI, ou d'une publication amendée ou révisée, pour fabriquer des produits conformes aux nouvelles exigences et pour adapter leurs équipements aux nouveaux essais ou aux essais révisés.

Le comité recommande que le contenu de cette publication soit entériné au niveau national au plus tôt 12 mois et au plus tard 36 mois après la date de publication.

INTRODUCTION

Il a été considéré en établissant la présente Norme internationale que l'exécution de ses dispositions était confiée à des personnes expérimentées et ayant une qualification appropriée.

Cette norme reconnaît le niveau de protection internationalement accepté contre les risques électriques, mécaniques, thermiques, liés au feu et au rayonnement des appareils, lorsqu'ils fonctionnent comme en usage normal en tenant compte des instructions du fabricant. Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique et prend en considération les phénomènes électromagnétiques qui peuvent affecter le fonctionnement en toute sécurité des appareils.

Cette norme tient compte autant que possible des prescriptions de l'IEC 60364, de façon à rester compatible avec les règles d'installation quand l'appareil est raccordé au réseau d'alimentation. Cependant, des règles nationales d'installation peuvent être différentes.

Si un appareil compris dans le domaine d'application de cette norme comporte également des fonctions qui sont couvertes par une autre partie 2 de l'IEC 60335, la partie 2 correspondante est appliquée à chaque fonction séparément, dans la limite du raisonnable. Si cela est applicable, on tient compte de l'influence d'une fonction sur les autres fonctions.

Lorsqu'une partie 2 ne comporte pas d'exigences complémentaires pour couvrir les risques traités dans la Partie 1, la Partie 1 s'applique.

NOTE 1 Cela signifie que les comités d'études responsables pour les parties 2 ont déterminé qu'il n'était pas nécessaire de spécifier des exigences particulières pour l'appareil en question en plus des exigences générales.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

NOTE 2 Les normes horizontales et génériques couvrant un risque ne sont pas applicables parce qu'elles ont été prises en considération lorsque les exigences générales et particulières ont été étudiées pour la série de normes CEI 60335. Par exemple, dans le cas des exigences de température de surface pour de nombreux appareils, des normes génériques, comme l'ISO 13732-1 pour les surfaces chaudes, ne sont pas applicables en plus de la Partie 1 ou des parties 2.

Un appareil conforme au texte de la présente norme ne sera pas nécessairement jugé conforme aux principes de sécurité de la norme si, lorsqu'il est examiné et soumis aux essais, il apparaît qu'il présente d'autres caractéristiques qui compromettent le niveau de sécurité visé par ces prescriptions.

Un appareil utilisant des matériaux ou présentant des modes de construction différents de ceux décrits dans les prescriptions de cette norme peut être examiné et essayé en fonction de l'objectif poursuivi par ces prescriptions et, s'il est jugé pratiquement équivalent, il peut être estimé conforme aux principes de sécurité de la norme.

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-101: Règles particulières pour les vaporisateurs

1 Domaine d'application

L'article de la Partie 1 est remplacé par le suivant.

La présente Norme internationale traite de la sécurité des **vaporisateurs** électriques pour usages domestiques et analogues dont la **tension assignée** n'est pas supérieure à 250 V.

NOTE 101 Comme exemples d'appareils compris dans le domaine d'application de la présente norme, on peut citer les rafraîchisseurs d'air et les repousseurs d'insectes. Ils peuvent être branchés directement dans un socle de prise de courant ou raccordés au réseau d'alimentation au moyen d'un câble souple et d'une fiche de prise de courant.

Les appareils non destinés à un usage domestique normal mais qui néanmoins peuvent constituer une source de danger pour le public, tels que les appareils destinés à être utilisés par des usagers non avertis dans des magasins, chez des artisans et dans des fermes, sont compris dans le domaine d'application de la présente norme.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des risques ordinaires présentés par les appareils, encourus par tous les individus à l'intérieur et autour de l'habitation. Cependant, cette norme ne tient pas compte, en général

- des personnes (y compris des enfants) dont
 - les capacités physiques, sensorielles ou mentales; ou
 - le manque d'expérience et de connaissanceles empêchent d'utiliser l'appareil en toute sécurité sans surveillance ou instruction;
- de l'utilisation de l'appareil comme jouet par des enfants.

NOTE 102 L'attention est attirée sur le fait que

- pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord de navires ou d'avions, des prescriptions supplémentaires peuvent être nécessaires;
- dans de nombreux pays, des prescriptions supplémentaires sont spécifiées par les organismes nationaux de la santé, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs et par des organismes similaires.

NOTE 103 La présente norme ne s'applique pas

- aux appareils prévus exclusivement pour des usages industriels;
- aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux présentant des conditions particulières, telles que la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussière, vapeur ou gaz);
- aux appareils de chauffage des liquides (IEC 60335-2-15);
- aux destructeurs d'insectes (IEC 60335-2-59);
- aux appareils à vapeur pour tissus (IEC 60335-2-85);
- aux humidificateurs (IEC 60335-2-98).

2 Références normatives

L'article de la Partie 1 est applicable.

3 Termes et définitions

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

3.1.9 *Remplacement:*

conditions de fonctionnement normal

fonctionnement de l'appareil rempli de la substance à diffuser conformément aux instructions, ou non rempli, suivant la condition la plus défavorable

3.101

vaporisateur

appareil qui comporte un dispositif chauffant destiné à diffuser une substance dans le but de modifier l'air d'un local

4 Prescriptions générales

L'article de la Partie 1 est applicable.

5 Conditions générales d'essais

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

5.2 *Addition:*

L'essai de 21.101 est effectué sur un appareil neuf.

6 Classification

L'article de la Partie 1 est applicable.

7 Marquage et indications

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

7.1 *Addition:*

NOTE 101 Si la **puissance assignée** ne dépasse pas 10 W, l'appareil peut porter le marquage « 10 W max ».

7.12 *Addition:*

Les instructions doivent comporter en substance:

L'appareil doit être utilisé uniquement avec les substances à diffuser recommandées.
L'utilisation d'autres substances peut entraîner un risque toxique ou des risques de feu.

Pour les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant, si l'échauffement des **surfaces accessibles** pendant l'essai de l'Article 11 dépasse la limite spécifiée pour les poignées, boutons, manettes et organes analogues qui, en usage normal, ne sont tenus que pendant de courtes périodes, les instructions doivent comporter en substance:

Pour l'évaporation des substances actives, cet appareil comporte des surfaces chaudes qu'il convient de ne pas toucher pendant l'utilisation.

8 Protection contre l'accès aux parties actives

L'article de la Partie 1 est applicable.

9 Démarrage des appareils à moteur

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

10 Puissance et courant

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

10.1 Addition:

Pour les appareils marqués « 10 W max », la puissance ne doit pas dépasser cette valeur.

11 Echauffements

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

11.4 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

11.7 Remplacement:

L'appareil est mis en fonctionnement jusqu'à l'établissement des conditions de régime.

11.8 Modification:

Dans le Tableau 3, l'échauffement des parties en contact avec de l'huile n'est pas mesuré.

Addition:

*Pour les appareils qui se branchent directement dans les socles de prise de courant, l'échauffement des **surfaces accessibles** ne doit pas dépasser la limite spécifiée pour les poignées, boutons, manettes et organes analogues qui, en usage normal, ne sont tenus que pendant de courtes périodes. Cela n'est pas applicable aux surfaces des grilles de sortie ou des fentes utilisées pour l'introduction de la substance à diffuser, ni aux surfaces situées à moins de 7 mm de ces parties.*

L'échauffement de la paroi de l'appareil adjacente au socle de prise de courant ne doit pas dépasser 40 K.

12 Vacant

13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

13.1 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

14 Surtensions transitoires

L'article de la Partie 1 est applicable.

15 Résistance à l'humidité

L'article de la Partie 1 est applicable.

16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

L'article de la Partie 1 est applicable.

17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés

L'article de la Partie 1 est applicable.

18 Endurance

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

19 Fonctionnement anormal

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

19.1 Addition:

Les appareils sont également soumis à l'essai de 19.101.

19.2 Addition:

L'appareil est mis en fonctionnement sans la substance à diffuser.

Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 0,85 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 0,9 fois la **tension assignée**.*

19.3 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,24 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,1 fois la **tension assignée**.*

19.4 Modification:

*Au lieu de mettre l'appareil en fonctionnement à 1,15 fois la **puissance assignée**, il est alimenté sous 1,06 fois la **tension assignée**.*

19.13 Addition:

*Pendant les essais, l'échauffement des **surfaces accessibles** des appareils qui se branchent directement dans les socles de prise de courant ne doivent pas dépasser*

- 55 K, si elles sont en métal,
- 65 K, si elles sont en en porcelaine ou en émail vitrifié,
- 75 K, si elles sont en matière moulée, en caoutchouc ou en bois.

Cela n'est pas applicable aux surfaces des grilles de sortie et des fentes utilisées pour l'introduction de la substance à diffuser, ni aux surfaces situées à moins de 7 mm de ces parties.

L'échauffement de la paroi de l'appareil adjacente au socle de prise de courant ne doit pas dépasser 65 K.

19.101 *Une couche simple d'une pièce de coton décati à double ourlet, de dimensions approximatives 70 cm × 70 cm et de masse spécifique comprise entre 140 g/m² et 170 g/m² à sec, est enveloppée autour de l'appareil. L'appareil est alimenté sous la **tension assignée** et mis en fonctionnement dans les **conditions de fonctionnement normal**.*

La pièce de coton ne doit pas se consumer ni s'enflammer.

20 Stabilité et dangers mécaniques

L'article de la Partie 1 est applicable.

21 Résistance mécanique

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

21.1 Addition:

NOTE 101 Pour les essais des appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant, l'appareil est maintenu de façon rigide par ses broches de contact.

Les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant sont également soumis à l'essai de 21.101, qui est effectué sur un appareil neuf.

21.101 *Un appareil vide est soumis à l'essai de chutes libres répétées – méthode 2, de l'IEC 60068-2-31. Le nombre de chutes est de*

- 50, si la masse de l'appareil est supérieure à 250 g;
- 100, pour les autres appareils.

La hauteur de la chute est de 500 mm.

Après l'essai, l'appareil ne doit pas être endommagé au point de compromettre la conformité aux Articles 8 et 29.

22 Construction

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

22.4 N'est pas applicable.

23 Conducteurs internes

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

23.3 Addition:

Les appareils qui se branchent directement dans les socles de prises de courant et qui peuvent pivoter par rapport au socle de prise de courant sont soumis à l'essai suivant.

La partie mobile est mise en rotation suivant l'angle le plus grand autorisé par construction, dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Elle est mise en rotation 100 fois à une cadence d'environ 10 rotations par minute.

NOTE 101 Une rotation consiste en un seul mouvement, soit dans le sens des aiguilles d'une montre soit dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Après l'essai, l'appareil doit être conforme aux Articles 8 et 29, et les connexions électriques ne doivent pas être desserrées.

24 Composants

L'article de la Partie 1 est applicable.

25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

25.5 Addition:

La **fixation du type Z** est autorisée.

26 Bornes pour conducteurs externes

L'article de la Partie 1 est applicable.

27 Dispositions en vue de la mise à la terre

L'article de la Partie 1 est applicable.

28 Vis et connexions

L'article de la Partie 1 est applicable.

29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide

L'article de la Partie 1 est applicable.

30 Résistance à la chaleur et au feu

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

30.2.2 N'est pas applicable.

31 Protection contre la rouille

L'article de la Partie 1 est applicable.

32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

Addition:

NOTE 101 La toxicité des substances à diffuser est contrôlée par législation nationale.

Annexes

Les annexes de la Partie 1 sont applicables.

Bibliographie

La bibliographie de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

Addition:

IEC 60335-2-15, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-15: Règles particulières pour les appareils de chauffage des liquides*

IEC 60335-2-59, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-59: Règles particulières pour les destructeurs d'insectes*

IEC 60335-2-85, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-85: Règles particulières pour les appareils à vapeur pour tissus*

IEC 60335-2-98, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-98: Règles particulières pour les humidificateurs*

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

3, rue de Varembé
PO Box 131
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Tel: + 41 22 919 02 11
Fax: + 41 22 919 03 00
info@iec.ch
www.iec.ch